This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Z
1008
I55

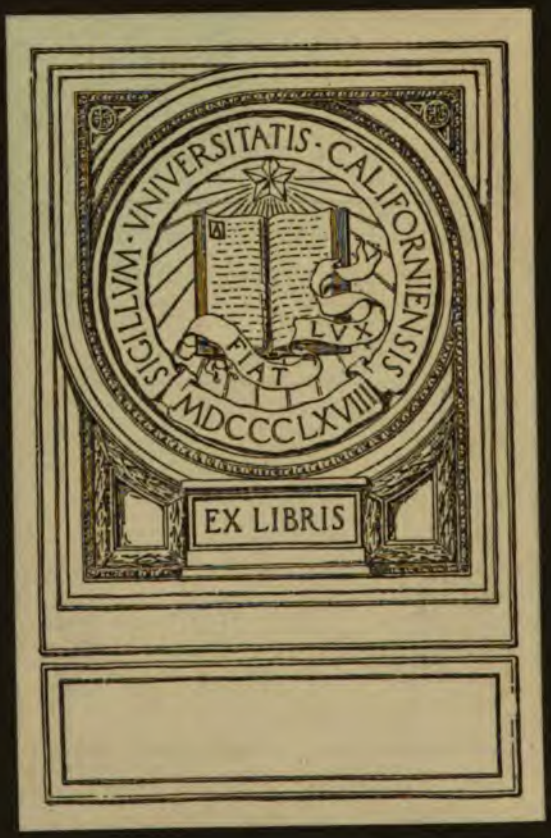
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
LVX
FIAT
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

Institut International
de Bibliographie

RAPPORT

SUR

LA SITUATION ET LES TRAVAUX

1903

BRUXELLES
AU SIÈGE DE L'INSTITUT
I, RUE DU MUSÉE
1904

52) (∞)]

Z1008
I55

UNIV. OF
CALIFORNIA

M. R.

UNIV. CALIFORNIA

RAPPORT SUR LA SITUATION ET L'ÉTAT DES TRAVAUX

de l'Institut et de l'Office international de Bibliographie au 31 décembre 1903.

SOMMAIRE. — L'Institut et l'Office de Bibliographie. — Programme général des travaux. — Méthodes bibliographiques. — Variété et utilité des recherches bibliographiques. — Préparation des répertoires bibliographiques en manuscrit. — Publications bibliographiques. — Catalogue collectif des bibliothèques de Belgique. — Bibliothèque bibliographique. — Consultation des répertoires et des collections. — Bulletin et publications diverses. — Bibliographie de Belgique et Bibliographie nationale. — Statistique des imprimés. — Organisation de la bibliographie pour la Belgique. — Membres et institutions affiliés. — Personnel. — Services administratifs. — Locaux, matériel et mobilier. — Conclusions : Organisation de la Bibliographie internationale.

* * *

L'Institut et l'Office international de Bibliographie. — En septembre 1895, une Conférence bibliographique internationale s'est réunie à Bruxelles dans le but de délibérer sur un projet d'organisation bibliographique qui avait été sommairement exposé dans une note préliminaire (1). Au cours de cette Conférence, et pour continuer son œuvre, a été fondé l'Institut international de Bibliographie, dont l'objet a été spécifié ainsi : perfectionner et unifier les méthodes bibliographiques, organiser la coopération bibliographique internationale, préparer un Répertoire bibliographique universel.

Des démarches, faites immédiatement par l'Institut auprès du Gouvernement belge en vue de créer un organe chargé des réalisations effectives, ont amené la création, par arrêté royal du 14 septembre 1895, d'un Office international de Bibliographie, ayant pour

(1) Voir *Bulletin de l'Institut international de Bibliographie*, 1895, pp. 15 et 58.

725279

objet « l'établissement et la publication d'un Répertoire bibliographique universel, le service de ce Répertoire et l'étude de toutes » les questions relatives aux travaux bibliographiques ».

Depuis 1895, l'Institut et l'Office international de Bibliographie ont uni étroitement leur action et leurs efforts. L'Institut, grâce au concours de ses membres résidant dans les pays et versés dans les diverses matières scientifiques, s'est attaché surtout aux études d'ordre théorique et technique, au développement et à la diffusion des méthodes; l'Office s'est plus spécialement consacré à l'élaboration des répertoires bibliographiques. Toutefois, l'action des deux institutions est si étroitement unie pour la réalisation d'une même œuvre qu'il n'est guère possible, et d'ailleurs peu utile, de chercher à exposer séparément la tâche accomplie par l'un et par l'autre.

Les rapports antérieurs, l'Annuaire de l'Institut et les notices publiées dans le *Bulletin de l'Institut international de Bibliographie* ont fourni, à intervalles peu espacés, des renseignements détaillés sur la marche des travaux de l'Office et sur les méthodes qui y ont été appliquées (1). En nous référant à ces documents, il nous sera permis ici de nous borner à des données presque exclusivement statistiques. Nous les avons coordonnées en tableaux d'après les services organisés et nous en avons arrêté les relevés à la date du 31 décembre 1903.

Programme général des travaux. — Il ne paraît cependant pas inutile de rappeler ici, en quelques mots, les idées générales qui ont dirigé nos travaux.

L'objet principal de nos travaux est la préparation du Répertoire bibliographique universel, inventaire classé, aussi complet et détaillé que possible, des publications dont l'ensemble forme le corps matériel de la littérature et des sciences. Le but, en effet, est de réaliser et de mettre largement à la disposition de tous les travailleurs intellectuels un instrument d'information et de recherches en vue de permettre la documentation facile, rapide et complète dans tous les ordres de connaissances. Organisé sur une base scientifique,

---

(1) Des informations sur l'Office international de Bibliographie ont été publiées dans les numéros suivants du *Bulletin* :

Bibliothèque : II, p. 246; VIII, p. 187.
Création : I, p. 58; IV, p. 91-97.
Fonction : I, p. 15 et 100.
Histoire : 1895 et 1897, II, p. 245-252.
Locaux : I, p. 162.
Membres : I, p. 60; VIII, p. 188.
Publication : I, p. 275; II, p. 155-159; VII, p. 232; VIII, p. 180.
Règlement : IV, p. 94.

coopérative et permanente, le Répertoire bibliographique universel doit fournir des renseignements sur les publications de tous les temps (universel), de tous les pays (international), relatives à toutes les matières (encyclopédique). C'est un organe de centralisation et de coordination, dans les cadres uniformes et complets duquel doivent venir se fusionner les éléments des travaux bibliographiques particuliers qui ont été publiés jusqu'à ce jour ou seront publiés à l'avenir, et qui, par leur origine, leur objet et leur destination même, sont forcément fragmentaires, incomplets, d'une très grande diversité de méthode et très rarement tenus à jour.

Pour la préparation d'une œuvre aussi considérable, un programme de travaux successifs a été arrêté de commun accord entre l'Office de Bibliographie, l'Institut international de Bibliographie et les diverses institutions affiliées :

1° Etablir en premier lieu le manuscrit du Répertoire bibliographique universel, afin de concentrer sur ce travail toutes les ressources disponibles de temps et d'argent, et n'organiser que secondairement la publication du Répertoire.

2° Etablir ce manuscrit en utilisant tout d'abord les sources bibliographiques existantes et en réduisant celles-ci à l'unité des cadres du Répertoire universel, mais de telle sorte cependant qu'il soit possible, à tout moment, de connaître l'origine des renseignements utilisés et de ne procéder au dépouillement des sources que suivant un plan bien défini.

Chercher ensuite à contrôler, vérifier, compléter et perfectionner les renseignements ainsi obtenus, de manière à transformer graduellement, par voie de revisions et d'additions constantes, la simple compilation des bibliographies existantes en une œuvre synthétique propre, de valeur plus grande que chacun de ses éléments considérés isolément.

3° Sans attendre la publication de ce manuscrit, ni même son achèvement, mettre immédiatement les collections recueillies à la disposition du public, en lui permettant de les consulter sur place ou d'en obtenir des duplicata, extraits ou copies par correspondance.

4° Chercher à organiser la coopération en matière bibliographique, en vue de voir mettre fin au gaspillage de travail actuel et au désordre qui en est le résultat, et afin de voir aussi produire à l'avenir, par les institutions et les particuliers qui s'occupent de bibliographie, des travaux établis selon des méthodes plus uniformes, évitant les doubles emplois, couvrant le champ complet de la production littéraire, de telle sorte que les travaux produits à l'avenir

puissent directement être utilisés pour le Répertoire universel, et constituer des contributions ou parties intégrantes imprimées de ce Répertoire.

Dans ce but, porter les premiers efforts sur la bibliographie de la production contemporaine ou courante, la plus immédiatement utile et aussi relativement la plus facile à enregistrer dans des publications systématiquement organisées.

En ce qui concerne la bibliographie rétrospective, signaler en même temps à l'attention des bibliographes particuliers les lacunes révélées par la compilation des sources existantes, les inviter à combler d'abord ces lacunes par leurs travaux particuliers, ensuite à procéder à des travaux de revision.

5° Procéder, comme étape dernière des travaux ainsi sériés, à la réimpression des sources anciennes, fusionnées, rectifiées, complétées. Arrêter, à cette fin, un plan d'ensemble et une méthode uniforme; faire appel, pour cette réimpression, à la coopération la plus étendue et coordonner cette publication de la bibliographie rétrospective avec celle de la bibliographie courante qui doit la tenir à jour.

6° Pour cette collaboration, outre les concours très variés qu'on peut attendre des particuliers, faire appel principalement aux organismes permanents qui, en fait, naturellement et spontanément, et bien qu'aucune organisation méthodique ne soit encore intervenue, se sont plus ou moins partagé la tâche des grands travaux bibliographiques : d'une part, les grandes bibliothèques nationales et les associations nationales d'éditeurs, lesquelles, séparément ou en unissant leurs efforts, cherchent à élaborer la bibliographie nationale rétrospective et courante des écrits publiés dans chaque pays, en se limitant de préférence aux livres; d'autre part, les associations, les congrès scientifiques et les institutions de recherches et d'enseignements ayant en propre la culture d'une branche de science ou d'un art, plus spécialement ceux d'entre eux qui ont un caractère international et qui s'efforcent d'élaborer et de publier la bibliographie spéciale qui y est relative, surtout la littérature courante des périodiques.

Méthodes bibliographiques. — Les points principaux des méthodes que nous appliquons sont :

1° Des règles bibliographiques uniformes pour la rédaction des notices bibliographiques publiées et pour l'extension et l'unification desquelles des négociations sont actuellement engagées avec des associations bibliographiques de divers pays ;

2° La classification bibliographique à notation chiffrée décimale, édition de 1895 complétée par l'édition développée actuellement en cours de publication ;

3° La fiche mobile du type uniforme de 125 × 75 millimètres, posée dans le sens de la largeur.

La combinaison de ces trois éléments, que nous avons proposé d'adopter comme unités conventionnelles internationales, nous a fourni le moyen d'asseoir sur des bases pratiques l'œuvre du Répertoire bibliographique universel. Leur application, en effet, établit l'uniformité, sinon dans les recueils bibliographiques eux-mêmes, qui sont, peut-on dire, des synthèses ou groupements de matériaux bibliographiques, mais dans les éléments premiers dont ils sont formés, c'est-à-dire les notices bibliographiques. Celles-ci constituent les véritables matériaux premiers de la bibliographie et, une fois établies selon les nécessités d'une utilisation universelle, ils peuvent indifféremment prendre place dans n'importe quelle espèce de recueils de répertoires et selon n'importe quel classement.

Variété et utilité des recherches bibliographiques. — Telles sont les idées qui nous ont guidé pour établir l'ordre et la méthode dans nos travaux. D'autre part, nous avons été de plus en plus convaincus du rôle primordial que les répertoires bibliographiques doivent remplir dans les recherches documentaires qui prennent pour base les écrits. Quels sont les ouvrages de tel auteur? Qu'est-ce qui a été écrit sur tel sujet? Ce sont là les questions principales auxquelles est destiné à répondre le Répertoire bibliographique universel. Mais ce ne sont pas les seules. Le tableau suivant résume, sous une forme synoptique, la variété des questions qui peuvent faire l'objet des recherches bibliographiques et auxquelles il serait désirable que les répertoires pussent donner facilement et rapidement une réponse adéquate, soit directement, soit par combinaison de recherches :

I. — *Recherches relatives à un seul ouvrage.*

Les renseignements désirés peuvent concerner :

a) Une seule édition spécifiée. (Ex. : La 9e édition du Traité de physique de Ganot.)

b) L'édition la plus récente. (Ex. : La dernière édition des œuvres d'André Vésale.)

c) L'édition originale ou l'édition princeps. (Ex. : L'édition originale de J. Mariana, *Liber de ponderibus et mensuris.)*

d) Une traduction quelconque. (Ex. : La traduction française des œuvres d'Aristote par Barthélemy Saint-Hilaire.)

e) Toutes les traductions d'un même ouvrage. (Ex. : Toutes les traductions françaises ou hollandaises du *Faust* de Gœthe.)

f) Toutes les éditions et toutes les traductions d'un même ouvrage. (Ex. : Toutes les éditions et toutes les traductions du *De Anima* d'Aristote.)

g) Les lieux de dépôt d'un ouvrage ou indication de la bibliothèque qui le possède.

II. — *Recherches relatives à plusieurs ouvrages.*

Les renseignements désirés peuvent concerner :

A. Plusieurs ouvrages, par rapport à un certain sujet :

a) A une science ou à un art. (Ex. : Quelques traités de Physique.)

b) A une partie de cette science ou de cet art. (Ex. : Quelques traités d'électricité, travaux sur la réflexion de la lumière, sur le traitement de la tuberculose, etc.)

c) A un choix de principaux ouvrages sur cette science ou cet art ou sur une de leurs parties. (Ex. : Les principaux traités du Droit commercial français ; les principaux travaux sur la construction des ponts.)

d) A tous les écrits en général qui traitent de cette science ou de cet art. (Ex. : Tous les ouvrages sur l'Economie politique. sur l'Hygiène, sur l'Histoire.)

B. Plusieurs ouvrages, par rapport à leurs auteurs :

a) A un seul auteur. (Ex. : L'œuvre de Renan.)

b) A une certaine classe de ses écrits. (Ex. : Les œuvres littéraires de Taine.)

c) D'après le lieu de naissance ou de séjour des auteurs. (Ex. : Ouvrages des écrivains montois.)

C. Plusieurs ouvrages, par rapport à une certaine époque :

a) Epoque en général. (Ex. : Ouvrages du XV^e^ siècle.)

b) Epoque par rapport à un certain pays, une certaine région ou un certain lieu. (Ex. : Ouvrages publiés en France au XV^e^ siècle, ou à Tours de 1789 à 1815 ; ouvrages édités chez Didot de 1870 à 1875.)

D. Plusieurs ouvrages, par rapport à un certain lieu où ils ont été imprimés :

a) Ouvrages imprimés dans un certain pays ou une certaine province. (Ex. : Ouvrages imprimés à Toulon, ouvrages édités à Ceylan, ouvrages publiés au Canada.)

b) Ouvrages d'un certain éditeur ou imprimeur. (Ex. : Ouvrages sortis des presses de tel imprimeur de Laon.)

E. Plusieurs ouvrages, par rapport à une certaine langue. (Ex. : Ouvrages écrits en latin depuis le XVIII^e^ siècle, ouvrages écrits en arabe ou en sanscrit, etc.)

F. Plusieurs ouvrages, par rapport à des particularités de certains exemplaires. (Ex. : Un exemplaire des œuvres de Buffon avec des planches coloriées.)

Par la variété des questions auxquelles les répertoires bibliographiques bien établis sont susceptibles de fournir les réponses, ils sont utiles tant à ceux qui se bornent à l'étude des sciences qu'à ceux qui en utilisent les applications. La science progresse, en effet, par les efforts des savants de tous les pays et de toutes les spécialités. Il importe donc à l'homme d'étude, comme à celui qui a charge d'enseigner, de se tenir au courant des travaux de ses prédécesseurs et de ses contemporains pour les utiliser et pour pousser plus loin l'investigation scientifique, en évitant des répétitions involontaires et des pertes de temps.

Les hommes de pratique professionnelle (ingénieurs, médecins, juristes, commerçants, industriels, libraires) ont, d'autre part, besoin d'être guidés dans le domaine des livres pour y trouver aisément les documents qui peuvent leur être utiles et qui peuvent leur apporter parfois de précieux éléments de succès dans leur action quotidienne. Le besoin est le même pour ceux qui ont à s'occuper de la gestion des affaires publiques, législateurs, administrateurs ou fonctionnaires.

Préparation des répertoires bibliographiques en manuscrits. — Nous possédons en manuscrits les répertoires bibliographiques suivants, désignés dans les services intérieurs par les marques que nous indiquons à la suite de chacun d'eux.

1. *Le Répertoire classé par noms d'auteurs* (Répertoire N) : Nous avons cherché à développer rapidement ce répertoire en utilisant comme fond les catalogues imprimés des grandes bibliothèques.

Dans une seule série alphabétique sont classés les ouvrages dont les auteurs sont connus ou qui ont publié sous un pseudonyme et les ouvrages anonymes publiés sans nom d'auteur.

2. *Le Répertoire des titres de périodiques* (Répertoire NR) : Revues, journaux, publications périodiques des sociétés savantes et des institutions scientifiques ou administratives. Nous avons cherché à étendre ce répertoire. Il a pour nos travaux une utilité directe, puisqu'il constitue le programme du dépouillement des périodiques dont les articles doivent figurer dans nos autres répertoires.

3. *Le Répertoire des titres de livres* (Répertoire NT) : Ce répertoire, qui est classé d'après le mot typique du titre des ouvrages, doit servir à retrouver des renseignements sur les ouvrages dont le chercheur ne connaît que le titre. Dans notre organisation, il n'a qu'un rôle tout à fait secondaire, et nous n'avons guère fait que l'amorcer pour utiliser certaines fiches, étant donné, d'une part, l'existence du répertoire par matières et le fait que le titre d'un livre se confond le plus souvent avec l'indication de son objet; étant donné, d'autre

part, le classement des ouvrages anonymes d'après les mots de leur titre dans le répertoire des auteurs. Nous devrons y faire figurer principalement les ouvrages dont le titre est fantaisiste et les ouvrages qui jouissent d'une grande diffusion et qui sont généralement mieux connus par leur titre que par leur auteur.

4. *Le Répertoire général par matières* (Répertoire A) : Il est classé selon les cadres détaillés de la Classification bibliographique que nous avons arrêtée (Classification bibliographique universelle à notation décimale).

5. *Le Répertoire par matières classé sommairement* (Répertoire B) : Ce répertoire n'est classé que jusqu'au degré de division donné par les tables bibliographiques sommaires. Les notices qui figurent dans ce répertoire sont destinées à recevoir ultérieurement un classement plus détaillé et à se confondre avec celles du répertoire précédent. Ce répertoire est utile pour la conservation des fiches au cours des travaux de classement que nous avons à leur faire subir.

6. *Le Répertoire par matières à base géographique* (Répertoire AG) : Ce répertoire doit former, en principe, un duplicata du répertoire général par matières pour celles des notices de ce répertoire qui concernent un lieu géographique déterminé, pays, région, province, ville, etc. Dans le répertoire général, les notices sont classées d'abord par matières (Ex. : Mammifères, salaires, ponts, etc.) et secondairement, sous chaque matière, par divisions géographiques (Ex. : Mammifères de la France, salaires en France, ponts de la Russie, etc.). Dans le répertoire par matières à base géographique, le classement est fait d'abord par division géographique et ensuite par sujet, de manière à trouver ensemble tout ce qui concerne un même pays ou une même localité envisagée à ses divers points de vue. (Ex. : Russie, son agriculture, ses ponts, son économie sociale, etc.). Malgré la grande utilité de ce répertoire, nous n'avons pu guère que l'amorcer et créer les cadres susceptibles de recevoir les duplicata des notices que nous pouvons recueillir, sans trop de difficultés, au cours de nos autres travaux.

7. *Le Répertoire du dépouillement des périodiques* (Répertoire NRT) : Ce répertoire constitue, en principe, un duplicata des autres répertoires dans celles de leurs parties qui comprennent des notices d'articles de périodiques. Nous avons été amenés à commencer ce répertoire pour assurer, d'une manière effective, le contrôle de nos autres répertoires. Dans ces derniers, les notices des articles de périodiques sont dispersées à travers l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, des mots du titre ou selon les matières traitées. Dans le répertoire du dépouillement des périodiques, au contraire, sous le nom de chaque pério-

dique, on doit pouvoir retrouver l'indication de tous les articles qui y ont paru, classés dans l'ordre chronologique de publication. L'utilité de ce répertoire est multiple : faire connaître ce qui a été publié dans un périodique donné ou dans divers périodiques à une époque déterminée ; contrôler ainsi l'exactitude et l'étendue réelle des dépouillements procurés par diverses sources que nous devons utiliser ; conserver les mentions de l'indexation classificatrice, de manière à pouvoir procurer facilement des tables de revues toutes classées, soit aux directions de ces revues qui voudraient les éditer, soit aux bibliothèques et aux particuliers qui désireraient posséder le catalogue du contenu des revues auxquelles ils sont abonnés.

Pour les mêmes motifs que ceux exposés plus haut à propos du répertoire des matières à base géographique, nous n'avons pu encore qu'amorcer ce répertoire, mais nous avons l'intention de lui donner un rapide développement.

8. *Autres répertoires :* Les répertoires que nous venons de passer en revue se présentent sous une forme quasi définitive et peuvent être, d'ores et déjà, directement utilisés pour les renseignements à fournir au public. Mais d'autres répertoires — répertoires de transition — ont dû être établis pour contenir les fiches provenant des dépouillements en cours d'exécution et pour éviter les confusions des notices qui sont à des degrés divers d'élaboration et de classement. Il ne nous paraît pas utile d'entrer ici dans d'autres détails à cet égard.

La préparation et l'usage des répertoires bibliographiques a rendu nécessaire quelques répertoires annexes établis également sur fiches. Les principaux sont :

1° *L'Index alphabétique des rubriques de classement* (Répertoire I) : Cet index, qui est en formation, devra comprendre la traduction de ces rubriques en cinq langues. Il est classé en un seul ordre alphabétique général d'après le premier mot des rubriques, lesquelles sont transcrites sur fiches de couleurs variant suivant la langue. Un second classement réunit par ordre alphabétique aussi les rubriques propres à chaque branche de sciences. L'Index alphabétique comprenait au 31 décembre 1903 l'indication de plus de 20,000 rubriques de classement, avec leurs références, leurs synonymes, leurs équivalents et l'indication des numéros correspondants de la classification méthodique. Cet index est complété au jour le jour, à mesure des décisions qui interviennent pour le classement des nouveaux ouvrages.

2° *L'inventaire des répertoires* (Répertoire IV) : Cet inventaire, qui comprend le relevé complet et détaillé des diverses provenances des notices classées dans les divers répertoires, indiquait au 31 décembre dernier 430 provenances ou sources diverses.

Inventaire général des Répertoires au 31 juillet 1903.

I. — RÉPERTOIRE DES MATIÈRES	Numéros de la Classification bibliographique	NOMBRE DES NOTICES		TOTAUX
		Classées d'après les tables abrégées	Classées d'après les tables développées	
Généralia	0	**24,000**	**35,000**	**59,000**
Bibliographie . . .	01		23,000	
Bibliothéconomie . .	02		1,500	
Encyclopédies et collection d'essais . .	03 04		50	
Revues et sociétés générales.	05 06		800	
Journaux politiques .	07		8,000	
Mélanges, polygraphies	08		800	
Manuscrits, livres rares	09		850	
Philosophie	1		**30,000**	**30,000**
Religion	2	**35,000**	**60,000**	**95,000**
Sociologie et droit . .	3	**174,000**	**230,500**	**404,500**
Généralités	30	98,000	4,000	
Statistique	31		6,500	
Politique.	32		13,000	
Economie politique .	33		55,000	
Droit	34	29,000	71,000	
Administration. . .	35	5,000	25,000	
Art militaire. . . .	355	16,000	5,000	
Bienfaisance et prévce.	36	2,000	16,000	
Enseignement . . .	37	21,000	11,000	
Commerce	38	2,000	16,000	
Coutume, folklore. .	39	1,000	8,000	
Philologie, linguistique	4	**20,000**	**8,500**	**28,500**
Sciences pures . . .	5	**337,000**	**282,000**	**619,000**
Généralités	50	17,000	1,000	
Mathématiques. . .	51	25,000	23,000	
Astronomie	52	15,000	25,000	
Physique.	53	46,000	10,000	
Chimie	54	71,000	50,000	
Géologie	55	43,000	35,000	
Paléontologie . . .	56	12,000	11,000	
Biologie	57	6,000	10,000	
Botanique	58	21,000	37,000	
Zoologie	59	81,000	80,000	
A REPORTER. . .		590,000	646,000	1,236,000

I. — RÉPERTOIRE DES MATIÈRES	Numéros de la Classification bibliographique	NOMBRE DES NOTICES		TOTAUX
		Classées d'après les tables abrégées	Classées d'après les tables développées	
REPORT. . .		590,000	646,000	1,236,000
Sciences appliquées .	**6**	**200,000**	**564,000**	**764,000**
Généralités	60		2,000	
Médecine.	61		390,000	
Physiologie	612		38,000	
Science de l'ingénieur	62		74,000	
Agriculture	63		16,000	
Economie domestique	64		2,000	
Commerce	65		10,000	
Technologie chimique	66		19,000	
Industries diverses. .	67-68		10,000	
Construction . . .	69		3,000	
Beaux-arts	**7**	**47,000**	**91,000**	**138,000**
Divers.	71-77		19,000	
Musique	78		72,000	
Littérature	**8**	**50,000**	**45,000**	**95,000**
Histoire et géographie	**9**	**55,000**	**195,750**	**250,750**
Généralités	90		9,000	
Géographie	91		60,000	
Biographie	92		59,000	
Histoire ancienne	93		6,000	
Histoire de l'Europe . . .	94		2,000	
Histoire de la Grde-Bretagne.	941-942		3,000	
Histoire de l'Allemagne . .	943		12,000	
Histoire de la France . . .	944		13,000	
Histoire de l'Italie	945		2,000	
Histoire de l'Espagne. . .	946		2,000	
Histoire de la Russie et des pays scandinaves	947-948		1,000	
Histoire des petits Etats eur.	949		6,000	
Histoire de la Belgique . .	9493		16,000	
Histoire de l'Asie	95		2,000	
Histoire de l'Afrique . . .	96		750	
Histoire de l'Amérique . .	97		2,000	
Totaux. . .		942,000	1,541,750	2,483,750
II. RÉPERTOIRE ONOSMATIQUE OU DES AUTEURS. — Nombre de tiroirs classeurs pour chacune des lettres de l'alphabet commençant les noms d'auteurs : A (218), B (380), C (264), D (174), E (108), F (140), G (150), H (161), I (19), J (61), K (66), L (181), M (261), N (75), O (50), P (227), Q (7), R (176), S (289), T (129), U (13), V (68), W (135), X (2), Y (8), Z (22)				3,061,000
III. AUTRES RÉPERTOIRES				725,000
TOTAL DE TOUS LES RÉPERTOIRES. . .				6,269,750

Publications bibliographiques. — Pour l'enregistrement de la production littéraire courante, nous avons créé, sous le titre de *Bibliographia Universalis* (contributions imprimées au Répertoire bibliographique universel), une collection de recueils bibliographiques publiés par divers auteurs ou institutions, conformément à un plan général et à une méthode uniforme. Le catalogue de ces publications est donné *in extenso* dans l'*Annuaire de l'Institut international de Bibliographie* et tenu au courant dans son *Bulletin*. Ces publications ont été créées ou transformées à notre initiative, et l'expérience nous a prouvé qu'elles sont appelées à rendre de grands services. Elles nous assurent une collaboration suivie et soignée pour nos répertoires, qu'elles alimentent régulièrement. Elles donnent au public le moyen pratique d'être renseigné sur la bibliographie courante. Elles contribuent à faire connaître nos méthodes et à rendre effective la coopération bibliographique. Enfin, elles réalisent une partie importante du programme intégral de l'Office, qui, nous l'avons dit, comprend, en principe, non seulement la préparation du manuscrit du Répertoire bibliographique universel, mais aussi sa publication, à mesure que les circonstances le permettront.

Le relevé suivant donne l'état de publication des principales contributions périodiques à la *Bibliographia Universalis* en cours de publication au 31 décembre 1903 :

N° de la contrib.	NOM DE LA PUBLICATION	Années, tomes, fascicules	Nombre total des titres publiés
2	Bibliographia Zoologica	1896 à 1903	102952
3	» Philosophica	1896 au 15 nov. 1903 (f. 1 à 34)	14248
4	» Physiologica	1893 à 1900.	9007
6	» Anatomica	1897 à 1903	9991
8	Bibliographie des Chemins de fer	1897 à 1903	25000 (env.)
13	» d'Eure-et-Loir	1898 à 1901	720
15	» de Belgique	1895 à 1903	93915
16	Bibliographia Geologica	Vol. 1 à 13 (1898 à 1903)	38112
17	» Juridica Portugalensis	1898 à 1902 (fasc. 1 à 11)	1106
30	» Medica	1900 à 1902	108000 (env.
31	» Bibliographica	1898 à 1902	2146
39	» Economica	1902	3375
40	» Agronomica	1903	2094
41	» Technica	avril 1903 à déc. 1903	15064
			425730

Catalogue collectif des bibliothèques de Belgique. — Ce catalogue doit comprendre, en un seul ordre alphabétique, l'indica-

tion des livres possédés par les diverses bibliothèques de Belgique et, dans une partie annexe, la liste des périodiques qu'on peut y trouver, avec indication des tomes ou des années.

L'établissement de ce catalogue a pour but de dispenser, à l'avenir, les chercheurs de la consultation successive d'un grand nombre de catalogues de nos bibliothèques et de leur faire connaître, sans perte de temps, le dépôt où ils peuvent trouver un ouvrage désiré. Ces catalogues n'existent d'ailleurs imprimés que pour certaines bibliothèques, et encore ne sont-ils guère à jour des derniers accroissements.

L'Office de Bibliographie ne peut se substituer aux bibliothèques, et le Catalogue collectif qu'il élabore ne peut, dans l'état de choses actuel, consister qu'en une simple compilation et coordination des catalogues publiés. Toutefois, il s'attache un très grand intérêt à un travail de ce genre. Il permettra non seulement au chercheur d'éviter des courses et des déplacements inutiles et d'employer mieux le temps qu'il peut consacrer à la lecture ou à la consultation des ouvrages. Ce catalogue complètement établi permettrait aussi à nos bibliothèques de procéder à leurs acquisitions avec une meilleure connaissance des besoins réels du public. Certains ouvrages coûteux sont possédés par un grand nombre de bibliothèques, alors que d'autres, tout aussi nécessaires ou utiles, n'y sont pas représentés. A l'égard de leur utilisation, on peut considérer que les dépôts littéraires d'un même pays forment un patrimoine unique, dont les éléments doivent être inventoriés, comptabilisés et aménagés suivant des vues d'ensemble, tout comme on a été conduit à le faire pour d'autres parties de la richesse publique. Au point de vue administratif comme au point de vue de l'usage public, un catalogue collectif se justifie donc. D'ailleurs, il devient de plus en plus difficile, pour une bibliothèque déterminée, d'imprimer son catalogue, et en présence des progrès apportés à l'outillage bibliographique général, l'utilité de cette impression, au regard du travail et des dépenses qu'elle entraîne, se trouve de moins en moins justifiée. En Angleterre et en France, on étudie le moyen de faire servir, au catalogue des autres bibliothèques du pays, le catalogue achevé du British Museum et le catalogue, en cours de publication, de la Bibliothèque Nationale. Aux Etats-Unis, la Bibliothèque du Congrès de Washington s'efforce de centraliser le service des catalogues de toutes les bibliothèques de ce vaste pays. En Suisse et en Suède sont publiés régulièrement des catalogues d'accroissement des diverses collections du pays. En Prusse, on poursuit activement la préparation d'un catalogue commun à onze bibliothèques gouvernementales.

Si notre effort est secondé par celui des bibliothèques de Belgique, nous pourrons poursuivre notre essai dans l'ordre suivant :

Reporter dans le Catalogue collectif les addenda et corrigenda relevés par les administrations des diverses bibliothèques dans leur catalogue imprimé ; obtenir copie manuscrite des notices afférentes aux accroissements, depuis la date d'impression des catalogues jusqu'à aujourd'hui ; obtenir cette communication régulièrement pour les accroissements futurs ; se servir de la Bibliographie de Belgique, qui constitue l'inventaire imprimé le plus complet des ouvrages publiés en Belgique, pour faciliter cette communication de la part des bibliothèques, en les priant de se référer simplement aux numéros de cette publication ; enfin, chercher à publier un Bulletin périodique des ouvrages étrangers acquis par les bibliothèques de Belgique. Ce Bulletin, complément de la Bibliographie de Belgique, serait la généralisation de ce qui est déjà pratiqué par certaines bibliothèques (la bibliothèque de la Commission centrale de Statistique, par exemple), et qui permettrait à toute bibliothèque de disposer des matériaux nécessaires pour former, par voie de découpure, à l'usage de leurs lecteurs, un catalogue sur fiches des ouvrages de leur dépôt.

Au 31 décembre dernier, des catalogues imprimés de trente bibliothèques étaient incorporés dans ce répertoire. Ils comprenaient ensemble 317,706 titres d'ouvrages. (Voir annexe I.)

Bibliothèque bibliographique. — La formation de notre bibliothèque a reçu tous nos soins, toutefois dans la mesure des moyens dont nous disposions. Si elle est indispensable à nos travaux journaliers, elle offre aussi une utilité générale pour le public qui est admis à la consulter. Elle réunit tous les avantages d'une collection de livres formée dans le dessein de posséder d'abord les ouvrages les meilleurs et les plus essentiels sur les matières bibliographiques et de la développer constamment jusqu'à la rendre complète et en faire, pour la matière bibliographique, la bibliothèque centrale, à la fois internationale et universelle, du type de celles qu'il a été demandé à maintes reprises par le monde savant de voir constituer pour chaque branche spéciale du savoir.

Notre bibliothèque est classée systématiquement sur les rayons, dans l'ordre de la Classification bibliographique décimale, donc en concordance parfaite avec nos répertoires bibliographiques. Au fur et à mesure des entrées, les ouvrages sont catalogués par noms d'auteurs et par ordre des matières.

Les chercheurs admis à travailler à l'Office ont le libre accès des rayons, condition grâce à laquelle ils peuvent être servis facilement

OFFICE INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE, A BRUXELLES

LA SALLE DES RÉPERTOIRES

UNIV. OF
CALIFORNIA

et rapidement, sans intermédiaire. Le classement méthodique leur permet de trouver ensemble tous les volumes traitant de la même matière. Ils peuvent, dès lors, après un court examen de chacun d'eux, recourir à celui des ouvrages qui répond le mieux à l'objet qui les intéresse.

Nous avons cherché à développer autant que possible les échanges et les envois gratuits. Le *Bulletin de l'Institut* et la *Bibliographia Bibliographica* nous en fournissent le moyen.

Les établissements publics, les corps savants, les bibliothèques, les éditeurs et les particuliers comprennent généralement l'intérêt qu'il y a pour eux de nous adresser, à titre gracieux, un exemplaire des ouvrages bibliographiques dont ils sont les auteurs. Ces ouvrages prennent place dans la Bibliothèque bibliographique internationale, ce qui leur assure la conservation et l'utilisation, qui sont les légitimes et naturels désirs de tout auteur. Le *Bulletin de l'Institut* leur consacre une analyse ou un compte rendu ; leur notice bibliographique, exacte comme il est possible chaque fois qu'elle peut être rédigée avec l'ouvrage sous les yeux, est enregistrée dans les répertoires bibliographiques. Enfin, s'il s'agit d'un ouvrage récent, cette même notice est publiée dans la *Bibliographia Bibliographica*.

Le nombre total des ouvrages de notre bibliothèque est de 2,505, comprenant 102 collections de périodiques divers. Nous possédons, en outre, environ 3,000 catalogues d'éditeurs et de libraires non catalogués et une collection de numéros spécimens de périodiques. Comme il a été dit plus haut, le nombre des ouvrages enregistrés dans la *Bibliographia Bibliographica*, de 1898 à 1901, s'est élevé à 2,146.

Consultation des répertoires et des collections. — Communication des renseignements bibliographiques. — Toutes les collections de l'Office sont librement et gratuitement accessibles au public, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures, les dimanches et jours de fêtes légaux exceptés. Un roulement du personnel est organisé pendant les vacances. Le public peut ainsi prendre communication, sans déplacement, des originaux mêmes des fiches bibliographiques de nos répertoires. Il est autorisé à en prendre copie, en même temps qu'il est invité à signaler à la direction, par écrit ou verbalement, toutes les erreurs, omissions ou observations que pourrait lui suggérer sa lecture. Le public, qui est averti que nos répertoires sont encore en voie d'élaboration et ne contiennent qu'environ la dixième partie des notices qui devront y figurer quand le travail sera achevé, est ainsi directement associé à nos travaux, et les spécialistes dont nous recevons la visite nous communiquent fréquemment, à titre de

réciprocité, de précieux renseignements, dont bénéficieront les lecteurs qui consulteront ultérieurement les répertoires.

Nous adressons aussi, à qui nous en fait la demande, des extraits ou copies de fiches de nos répertoires sur tout sujet, soit sur des questions particulières, soit sur des ensembles. Ces copies sont délivrées au prix de cinq centimes pièce. Nous sommes entrés ainsi en relation avec des correspondants habitant diverses villes de l'étranger (avocats, ingénieurs, professeurs d'universités, hommes de lettres, officiers, etc.). Le fait que plusieurs d'entre eux nous renouvellent régulièrement leurs demandes témoigne de l'utilité pour eux des renseignements que nous leur avons adressés.

Nous n'avons établi ce service qu'à titre d'expérience et d'essai et sans le faire connaître par une large publicité. Nous avons craint de n'être pas assez avancés dans nos travaux pour pouvoir donner satisfaction suffisante à ceux qui s'adressent à nous et, d'autre part, d'être retardés dans ces mêmes travaux par le surcroît d'occupations que nous donnerait ce service. Toutefois, nous considérons l'expérience comme concluante, et nous avons décidé de maintenir le service, de l'étendre et d'appeler sur lui l'attention de tous ceux qui pourraient utilement y avoir recours.

C'est, en effet, un vif encouragement pour nos collaborateurs de savoir leurs travaux utilisés dès maintenant, sans avoir à attendre plusieurs années encore ; d'autre part, ces communications de renseignements placent nos répertoires sous le contrôle permanent du public érudit, ce qui est à la fois une vérification, un stimulant et une occasion de recueillir de précieuses collaborations, de perfectionner nos méthodes et de faire connaître, en la rendant sensible, notre œuvre de coopération bibliographique internationale.

Pour faciliter ces communications en Belgique, nous avons relié notre office au téléphone, et, en cas d'urgence, nous recevons les demandes de renseignements et nous communiquons les réponses par cet intermédiaire rapide.

Notre bibliothèque bibliographique a fait l'objet de maintes consultations. Nous avons aussi eu fréquemment l'occasion de faire connaître nos méthodes de travail (classification, emploi de fiches, indexation des documents), qui sont susceptibles d'applications multiples aux divers domaines de la documentation. Nous avons recherché avec les intéressés les meilleures solutions pour leur application aux cas pour lesquels nous étions consultés.

Nous avons invité diverses sociétés scientifiques et congrès à venir visiter nos collections et à être l'occasion pour nous d'explications détaillées et de démonstrations. Ces visites ont toujours eu l'heureux résultat de nous procurer quelque correspondant ou collaborateur volontaire. Nous nous proposons de les continuer à l'avenir.

Bulletin de l'Institut international de Bibliographie. Publications diverses, autres que les recueils bibliographiques. — Le *Bulletin* a été publié régulièrement depuis 1895 à raison de six fascicules par an. Il a servi à faire connaître l'Institut, ses travaux, ses méthodes. Il a publié en toute impartialité des études signées de noms divers et émettant des opinions parfois contraires. On s'est efforcé d'y suivre le mouvement général des études bibliographiques et des travaux réalisés en ce domaine dans les divers pays et on a cherché à faire connaître spécialement tout ce qui concerne l'organisation de la Bibliographie scientifique.

Le *Bulletin* comprend, dans chacun de ses numéros, des articles originaux sur des sujets bibliographiques variés, de courtes notes, la reproduction ou la traduction de documents intéressants, des analyses et comptes rendus d'ouvrages bibliographiques, principalement de ceux qui traitent de technique, de théorie et d'histoire de la bibliographie. Enfin, une partie est spécialement réservée aux communications de faits relatifs à l'Institut international de Bibliographie, à l'organisation et à la marche de ses travaux.

Le tableau suivant résume l'état de publication du *Bulletin :*

Bulletin de l'I. I. B.	95-96	1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903 fasc. 1-3	Total
Nombre de pages	335	263	234	209+22	256	250+7	234+2	191	2002
» d'articles originaux	24	15	9	5	19	13	7	3	95
» de notices diverses	25	19	20	—	9	18	36	24	151
» d'ouvrages analysés	8	14	21	—	—	18	26	22	107

Sous le titre de *Publications de l'Institut international de Bibliographie,* il est publié une série d'ouvrages et de travaux en diverses langues, d'ordre théorique et technique, ou visant des buts de diffusion et de propagande. Au 31 décembre, cette série comprenait 59 publications différentes. Y figurent, entre autres, l'*Annuaire de l'Institut*, recueil de renseignements sur son organisation et ses travaux, la collection des *Manuels* spéciaux pour la préparation et l'usage des diverses branches particulières du Répertoire bibliographique universel, enfin l'édition des *Tables de Classification bibliographique* développées. Celles-ci doivent permettre de rendre effective la coopération internationale, en fournissant aux collaborateurs isolés et éloignés le moyen de rendre les matériaux mêmes de leurs travaux directement utilisables pour l'œuvre commune du Répertoire universel, grâce à l'intermédiaire de la notation chiffrée d'une classification conventionnelle et uniforme. Au 31 décembre 1903 étaient parus 17 fascicules de ces tables, comprenant ensemble 608 pages et 9,489 divisions ou rubriques.

Bibliographie de Belgique et Bibliographie nationale. — Depuis l'année 1895, un accord est intervenu entre l'Office de Bibliographie et le Cercle belge de la Librairie, en vue de la transformation de la publication périodique intitulée *Bibliographie officielle de Belgique*. Le soin de réunir les ouvrages et d'en dresser la notice bibliographique est assumé par le Cercle de la Librairie; la revision des notices et leur classement méthodique sont faits par notre Office.

Le tableau suivant donne l'état des ouvrages relevés depuis cette date par cette Bibliographie :

Années	Livres	Périodiques	Articles de périodiques	Totaux
1895	2660	813	4210	7683
1896	2382	817	5909	9108
1897	2320	883	5657	8860
1898	2479	927	4532	7938
1899	2321	934	8743	11998
1900	2745	983	8268	11996
1901	2824	1059	7520	11403
1902	2677	1007	9193	12877
1903	2849	1182	8021	12052
1895-1903	23257	8605 (1)	62053	93915

Il a été projeté de compléter, jusqu'en 1900, la *Bibliographie nationale*, œuvre dont la publication vient d'être achevée jusqu'en 1880 et qui constitue un instrument de recherches de premier ordre pour l'histoire littéraire de la Belgique, depuis son indépendance. Un programme a été élaboré au cours de diverses conférences qui ont eu lieu à l'Office de Bibliographie avec les délégués du Cercle de la Librairie, d'une part, et avec les éditeurs survivants de la Bibliographie de 1830-1880. En attendant que le gouvernement ait pris une décision sur les projets dont il a été saisi, nous avons cherché à réunir, en manuscrit, les premiers éléments de ce travail, notamment en fusionnant en un seul ordre alphabétique les notices provenant de la *Bibliographie nationale* avec celles parues dans la *Bibliographie de Belgique* depuis 1880.

Le catalogue collectif des bibliothèques de Belgique, le Répertoire bibliographique général par noms d'auteurs, le Répertoire bibliographique du dépouillement des revues, dans sa partie relative aux revues belges, fourniront, le cas échéant, d'abondants et précieux

(1) Le total ne se rapporte pas au nombre de périodiques différents publiés pendant les neuf années, mais au nombre de collections annuelles de périodiques.

renseignements pour mener à bien ce travail, qui pourra, sous forme de manuscrit, rendre déjà d'utiles services, en attendant qu'une solution intervienne pour sa publication.

Statistique des imprimés. — La statistique étant un des aspects fondamentaux de l'étude des objets et, d'autre part, tout dénombrement devant être fait sur le matériel même à dénombrer, il nous a paru de bonne heure que l'Institut international de Bibliographie devait se préoccuper de l'organisation sur des bases rationnelles de la statistique internationale des livres et chercher à fournir des éléments à cette statistique.

A la suite d'études poursuivies à l'Institut, divers travaux ont été publiés dans le *Bulletin* et des formules-type ont été proposées. Nous avons engagé des pourparlers avec le Bureau international de la Propriété littéraire à Berne relativement à l'importante question de l'infraction de la statistique internationale des imprimés.

L'Office a établi, depuis 1895, le dénombrement statistique de la production littéraire de la Belgique. (Voir annexe II.)

Bureaux bibliographiques nationaux. — Organisation de la bibliographie pour la Belgique. — Tout en nous attachant à poursuivre avant tout le but international de l'Office de Bibliographie, nous n'avons cependant pas oublié que l'Office est belge et par l'arrêté royal qui l'a appelé à l'existence et par les subsides dont très généreusement, bien qu'insuffisamment encore, il le dote depuis plusieurs années. A ce titre, on l'a vu, nous avons cherché à lui faire réaliser les fonctions que rationnellement il importerait de voir dévolues, dans chaque pays, à quelque institution qui centraliserait les services bibliographiques nationaux et les combinerait avec les désiderata de la bibliographie internationale. Il nous suffira de récapituler quelques-uns des services décrits plus haut.

Dépositaire du manuscrit du Répertoire bibliographique universel, l'Office de Bibliographie le met librement à la disposition des chercheurs, faisant ainsi bénéficier surtout le public belge de ce précieux instrument de travail, principalement en ce qui concerne les sciences sociales et les sciences appliquées, insuffisamment desservies par les catalogues de nos bibliothèques. Il est à espérer qu'un jour prochain viendra — sans qu'il faille attendre l'impression intégrale du Répertoire universel — où chaque pays voudra posséder un duplicata en manuscrit du Répertoire universel et le confiera lui-même à quelque bureau ou office national chargé de mettre la collection à la disposition du public.

La *Bibliographie nationale* (inventaire des écrits publiés par des nationaux, soit dans le pays, soit à l'étranger, et des écrits publiés par des étrangers sur le pays) est une autre fonction propre à un bureau national. L'Office de Bruxelles s'efforce de réaliser cette fonction, au point de vue de la bibliographie courante, en donnant son concours à la *Bibliographie officielle de la Belgique*, et au point de vue de la bibliographie rétrospective, en cherchant à assurer la continuation et le perfectionnement de la *Bibliographie nationale*.

Le *Catalogue collectif des Bibliothèques* d'un même pays est la troisième fonction d'un service bibliographique national.

Enfin, la statistique nationale des livres produits par le pays ou conservés dans les collections nationales semble aussi devoir relever directement du service bibliographique propre à chaque pays. Cette statistique, l'Office de Bruxelles a essayé de l'établir en résumant, en quelques colonnes sommaires, les données de ses diverses enquêtes et pointages continus.

Membres et institutions affiliés. — Au 31 décembre, la liste des membres de l'Institut clôturait au n° 232.

Le Concilium Bibliographicum de Zurich et le Bureau Bibliographique de Paris, institutions affiliées à l'Institut international de Bibliographie, ont l'une et l'autre publié des rapports détaillés sur leurs travaux. Ces rapports ont été reproduits dans le *Bulletin de l'Institut international de Bibliographie*.

Services administratifs. — Les services administratifs ont dans leurs attributions les relations avec le personnel et avec le public, la comptabilité, la vente des publications, les expéditions et la correspondance avec la Belgique et avec l'étranger.

Le nombre des lettres reçues et expédiées s'est élevé en 1903 à 1,794 ; en 1902, il était de 966.

Locaux, mobilier et matériel. — Au début de l'année 1896, l'Office a transféré ses collections de l'Hôtel Ravenstein au deuxième étage de la Bibliothèque Royale (entrée par les Musées Royaux), locaux que l'Etat, en conformité de l'article 6 de l'arrêté de constitution, a mis à sa disposition.

Le mobilier de l'Office se compose de meubles à fiches et de corps de bibliothèques. Les meubles à fiches sont du type décrit *sub* BAB du Catalogue et accessoires de l'Office. Construits en chêne verni, avec garnitures en cuivre et reposant sur roulettes, ils comprennent chacun 72 tiroirs d'une capacité utile de 800 à

1,000 fiches, avec talon et tringle de fixation mobiles et se fermant à clef. Toutes les parties des meubles sont d'une parfaite interchangeabilité.

Au 31 décembre 1903, l'Office possédait 150 de ces meubles classeurs, soit un total de 10,800 tiroirs.

Les corps de bibliothèques ont une longueur de 3 mètres sur 2 mètres de hauteur et 30 centimètres de profondeur, avec fond et division en trois travées pouvant comprendre chacune six tablettes mobiles. Placés sur roulettes à billes, ils sont facilement déplaçables.

Organisation de la Bibliographie internationale. — L'organisation de la Bibliographie internationale nous paraît pouvoir résulter de l'extension progressive de l'ensemble des dispositions que nous avons arrêtées. Pour notre part, nous en avons fait déjà application dans une mesure que les statistiques accompagnant ce rapport ont fait connaître. Mais notre action n'est pas restée isolée. Nous n'en voulons pour preuve que la liste des premières contributions imprimées au Répertoire bibliographique universel, la liste des articles qui ont été consacrés dans les divers pays à l'exposé de notre programme et de nos méthodes et aussi le progrès général des idées et des faits depuis 1895, point de départ officiel de tous nos travaux.

Ce progrès s'est réalisé dans le sens vers lequel nous-mêmes avons orienté nos travaux.

La fiche, et qui plus est la fiche du format exact de 75 × 125 millimètres, triomphe avec la publication de l'immense catalogue collectif de la Bibliothèque du Congrès de Washington.

L'Angleterre, pays traditionnel du classement alphabétique par matières *(Dictionary Catalogue)*, reconnaît enfin la supériorité du classement systématique et la nécessité, comme corollaire, d'une notation conventionnelle classificatrice; au bout de cette évolution, elle rencontrera la Classification bibliographique universelle et elle s'y ralliera quand elle se sera convaincue de ses avantages intrinsèques et de l'excellence d'une classification largement appliquée sur toute autre dont l'usage serait restreint.

L'uniformité des règles catalographiques s'impose de plus en plus impérieusement. Les associations bibliographiques américaines, qui cherchent déjà à fusionner leurs règles respectives en un code anglo-saxon unique, viennent d'accepter notre offre de préparer en commun un code international.

Enfin, la coopération et l'intervention financière des Etats s'affirment dans des œuvres aussi considérables que l'*International Catalog* de la Société Royale de Londres, le catalogue de la *Bibliothèque Nationale*

de Paris, le *Gesamt Katalog* des Bibliothèques prussiennes, le *Dictionnaire des Auteurs italiens* de l'Associazione bibliografica italiana.

A aucune époque les œuvres bibliographiques n'ont eu l'importance qu'elles ont acquise de nos jours. En aucun temps les vues n'ont eu la même ampleur. Jamais les idées théoriques n'ont rencontré autant d'hommes ayant l'esprit d'organisation et d'enthousiasme pour les faire descendre des hauteurs de la théorie dans les réalités de la pratique. Un tel concours de circonstances heureuses facilitera, il faut l'espérer, l'œuvre de long labeur entreprise par l'Institut et l'Office international de Bibliographie.

Jusqu'ici, nos travaux ont porté sur deux points principaux : exposer une méthode complète pour la Bibliographie universelle et utiliser les sources existantes en les coordonnant d'après les règles de cette méthode en un Répertoire unique. Si la méthode reste susceptible de beaucoup d'amélioration et de compléments, son mérite principal demeure de n'avoir éludé aucun des désiderata complexes du Répertoire bibliographique universel : caractères encyclopédique et international d'un tel répertoire, extension de l'enregistrement bibliographique aux articles de revues aussi bien qu'aux livres et aux brochures, nécessité d'un classement méthodique et détaillé, organisation de la coopération entre spécialistes de diverses sciences et de divers pays, permanence et continuité de l'œuvre, possibilité de perfectionnements successifs. Le développement ultérieur des premières réalisations acquises devra être demandé à la transformation graduelle des publications bibliographiques existantes, à l'établissement dans chaque pays d'un service bibliographique officiel dirigeant et encourageant les initiatives indépendantes et assumant vis-à-vis de la Bibliographie internationale la tâche d'enregistrer ou de faire enregistrer toute la production scientifique et littéraire du pays, enfin à la possession par les institutions scientifiques et les administrations publiques de répertoires bibliographiques particuliers, limités à quelques branches spéciales, établis en conformité avec le Répertoire bibliographique universel, alimentés par lui et mis largement à la disposition des chercheurs dans les salles de lecture des bibliothèques.

ANNEXE I

Liste des catalogues particuliers incorporés dans le catalogue collectif des Bibliothèques de Belgique

à la date du 31 décembre 1903.

VILLES	BIBLIOTHÈQUES	Catalogues, années, tomes	Nombre de titres
Anvers.	Bibliothèque de la ville.	T. I (1843), t. II (1846).	8762
»	» »	Accroissements (1881 à 1901, non compris les 1er et 2e trimestres 1884).	6614
Arlon.	» »	(1893).	4276
Ath.	» »	(1896).	5419
Bruges.	» »	Vol. I (1847), suppl. 1 (1863), suppl. 2 (1882,.	7299
Bruxelles.	Bibliothèque du ministère des affaires étrang.	T. II (1889), t. III, 1re partie (1898), 2e partie (1900).	13773
»	Bibliothèque du ministère de la guerre.	Vol. I (1894), vol. II (1901), accroissements (1901-1902).	16208
»	Bibliothèque du ministère de l'intérieur.	(1889)	6246
»	» » »	(1903).	3533
»	Bibliothèque du ministère des finances.	(1896).	4200
»	Bibliothèque du ministère des chemins de fer.	1 vol. (1899), 1 suppl. (1902).	2221
»	Bibliothèque des avocats près la Cour d'appel.	(1894).	4824
»	Bibliothèque de la Commission centrale de Statistique.	(1902).	4470
»	Bibliothèque technologique de l'Ecole industrielle.	(1895).	3871
»	Bibliothèque de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique.	2e partie, fasc. 1 (1883), fasc. 2 (1887), fasc. 3 (1890).	15545
»	Bibliothèque de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique.	Fonds de Stassart (1863).	12589
»	Bibliothèque royale.	Service de la Bibliographie de Belgique (1885, 1889 à 1902).	33581
»	» »	Fonds Fétis (1877).	7360
»	» »	Fonds Goethals (1882).	3390
»	» »	Catalogue des accroissements (juillet 1838 à fin 1850, 1853, 1854, 1855).	32112
»	Bibliothèque de la Société de Médecine mentale.	(1898).	856
»	Bibliothèque de la Société d'Etudes coloniales	(1902).	1253

VILLES	BIBLIOTHÈQUES	Catalogues, années, tomes	Nombre de titres
Bruxelles.	Ministère des affaires étrangères. Bureau de Législation.	(1902).	2013
»	Bibliothèque de l'Académie royale de médecine.	Vol I (1867), 1er suppl. (1876), 2e suppl. (1882), 3e suppl. (1891).	18842
»	Bibliothèque de la Société royale de médecine publique et de topographie médicale de Belgique.	(1898).	840
»	Bibliothèque des archives du Royaume.	(1882).	3390
»	Service géologique de Belgique.	Bibliographia Geologica (comprenant les ouvrages de la bibliothèque), 13 vol.	38112
Hasselt.	Bibliothèque de la ville.	(1878).	6346
Gand.	Bibliotheek der Koninklijke vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde.	(1898).	6131
»	Bibliothèque des Ecoles du génie civil et des arts et manufactures.	(1901).	2294
Malines.	Bibliothèque de la ville.	(1881).	4836
Mons.	» »	T. I et II (1852), suppl. I et II (1886 et 1887).	14738
Nieuport.	» »	(1873).	2410
Tournai.	» »	4 tomes et 1 suppl. (1860, 1863, 1876, 1897).	14928
Ypres.	» »	(1870).	4326
Belgique.	Ouvrages de géologie, minéralogie, paléontologie, se trouvant dans les principales bibliothèques de Belgique.	Catalogue Dewalque (1884).	3313
»	Ouvrages d'astronomie se trouvant dans les principales bibliothèques de Belgique.	Catalogue Houzeau (1878).	6144
		Total : 30 bibliothèques.	317706

ANNEXE II

STATISTIQUE DES IMPRIMÉS DE LA BELGIQUE

Livres et brochures publiés de 1895 à 1902.

	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902
Bibliographie [01] (*)	25	38	35	57	35	35	26	35
Philosophie. Morale [1]	51	42	57	54	61	46	68	69
Religion [2]	237	153	137	169	165	261	202	171
Sciences sociales [3]	286	252	256	288	243	271	234	258
Statistique politique, Economie politique, Assurance, Bienfaisance.								
Droit. Administration [34 + 35]	229	206	163	206	195	210	212	169
Armée et Marine [355]	17	20	23	20	24	34	44	24
Enseignement [37]	134	109	90	66	68	92	114	85
Coutumes. Folklore [39]	22	2	15	10	12	22	12	11
Philologie [4]	100	53	48	93	61	29	69	79
Sciences pures [5]	131	162	160	176	149	175	249	213
Mathématiques, Astronomie, Physique, Chimie, Minéralogie, Géologie, Paléontologie.								
Médecine [61]	186	172	142	161	144	222	165	173
Anatomie, Physiologie, Hygiène, Thérapeutique, Pathologie chronique, Art vétérinaire.								
Sciences de l'ingénieur et Industries [62 + 65 + 66 + 67 + 68 + 69]	65	98	146	134	99	173	117	112
Agriculture [63]	90	58	54	44	63	71	102	99
Economie domestique [64]	11	11	11	13	8	14	10	9
Beaux-Arts [7]	124	134	128	138	119	124	119	145
Sports [79]	6	5	7	6	4	18	15	17
Littérature [8]	310	292	406	351	336	384	508	465
Histoire et Géographie [9]	242	179	147	170	212	209	177	196
Biographie [92]	112	132	107	129	145	71	170	169
TOTAUX	2378	2118	2132	2285	2143	2511	2613	2499

(*) Non compris les generalia : encyclopédies, revues et sociétés générales.

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY OVERDUE.

SEP 20 1932

IBLIOGRAPHIE

LD 21-20m-6,'32

Photomount
Pamphlet
Binder
Gaylord Bros. Inc.
Makers
Stockton, Calif.
PAT. JAN. 21, 1908

155

Institut international
de bibliographie,
Brussels.
Rapport sur la situation
et les travaux.

SEP 15 1930 Ruth Higgins SEP 5 1930
SEP 20 19[illegible] SEP 12 1932

725279

Z1008
I55

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY